

Boris Wernli  
Chef de l'unité Enquêtes, FORS

avec la collaboration de

Nicolas Pekari, FORS  
Denise Bloch, FORS

# **Enquête sur la conciliation des sphères de vie à l'UNIL: les études-la famille-le travail**

Rapport final

Lausanne, juin 2015

## Table des matières

<b>1</b>	<b>DESCRIPTIF DE L'ENQUETE</b> .....	<b>3</b>
1.1	INTRODUCTION.....	3
1.2	POPULATION CONCERNEE ET TAUX DE REPONSE.....	3
1.3	PROFIL DES REpondantes ET DES REpondants .....	4
1.4	STRUCTURE ET DUREE DE L'ENQUETE .....	5
1.5	INTERPRETATION DES RESULTATS : INTERVALLES DE CONFIANCE ET MARGES D'ERREUR.....	6
<b>2</b>	<b>RESULTATS</b> .....	<b>7</b>
2.1	LA PARENTALITÉ À L'UNIL .....	7
2.1.1	<i>Configurations familiales et enfants</i> .....	7
2.1.2	<i>La garde des enfants</i> .....	10
2.1.2.1	Les enfants d'âge préscolaire.....	11
2.1.2.2	Les enfants scolarisés .....	12
2.1.2.3	Quand les enfants sont malades ou en cas d'imprévu .....	14
2.1.2.4	Durant les vacances scolaires ou la fermeture des garderies .....	15
2.1.2.5	Les dépenses liées à la garde des enfants .....	16
2.2	ACCUEIL DE L'ENFANCE ET AIDE AUX PARENTS À L'UNIL .....	16
2.2.1	<i>Connaissance, utilisation et satisfaction des prestations de l'UNIL</i> .....	16
2.2.2	<i>Nouvelles prestations à développer</i> .....	18
2.2.3	<i>Locaux à l'usage des femmes enceintes ou allaitant</i> .....	19
2.2.4	<i>Risques particuliers liés au travail</i> .....	20
2.3	LES SOINS À DES PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES OU MALADES .....	20
2.4	CONCILIATION ENTRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE/ÉTUDES.....	20
2.4.1	<i>Mesures à disposition et facilités accordées aux employés</i> .....	21
2.4.2	<i>Situation professionnelle et taux d'activité</i> .....	21
2.4.2.1	Choix du taux d'activité.....	22
2.4.3	<i>Situation professionnelle du conjoint</i> .....	23
2.4.4	<i>Le partage des tâches à l'intérieur des ménages</i> .....	24
2.4.5	<i>Les mesures subjectives de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études</i> .....	26
2.4.5.1	L'échelle de conciliation de 0 à 10 .....	26
2.4.5.2	La batterie MIDUS .....	28
2.4.5.3	Les impacts de la difficulté de conciliation .....	30
2.4.5.4	Le soutien de l'UNIL .....	32
<b>3</b>	<b>CONCLUSIONS</b> .....	<b>34</b>
<b>4</b>	<b>ANNEXES – QUESTIONNAIRES</b> .....	<b>36</b>

# 1 Descriptif de l'enquête

## 1.1 Introduction

FORS a été mandaté par le Bureau de l'égalité de l'UNIL, avec le soutien de la Direction de l'UNIL, pour la réalisation d'une enquête sur la conciliation des sphères de vie et la parentalité à l'UNIL.

Le questionnaire utilisé pour cette enquête a été conçu par FORS en collaboration avec le Bureau de l'égalité. Programmé sur le logiciel SnapSurvey en français et en anglais, il a été placé en ligne, avec un lien envoyé par courrier électronique à ses destinataires le 17.11.2014. Outre l'envoi principal, deux rappels ont été adressés (26.11 et 8.12), toujours par courrier électronique, aux personnes n'ayant pas encore participé à l'enquête jusqu'ici, ceci afin d'atteindre le taux de réponse le plus élevé possible. L'enquête a été arrêtée le 10.1.2015.

## 1.2 Population concernée et taux de réponse

Le questionnaire a été adressé par courrier électronique aux 18'367 membres de la communauté universitaire (corps étudiantin, personnel enseignement et de recherche, personnel administratif et technique) ayant le statut d'étudiante et d'étudiant et/ou un contrat UNIL, et disposant d'une adresse électronique. Leurs coordonnées nous ont été fournies par le Centre Informatique<sup>1</sup>, après élimination des doublons (cas disposant d'adresses électroniques multiples). Outre les coordonnées des personnes à interroger, nous ont été délivrées pour l'ensemble d'entre elles quelques informations de base, comme le sexe, l'année de naissance et la fonction, permettant de dresser un profil des répondants.

De ces 18'367 personnes, 334 n'entraient pas dans la population cible, dont 263 professeures et professeurs honoraires, non concernés par l'enquête, 51 personnes dotées d'adresses électroniques n'étant plus en service, les rares autres cas étant en congé de longue durée ou ne travaillant plus à l'UNIL.

Sur les 18033 personnes restantes, 5460 ont valablement complété l'enquête, en parcourant l'ensemble du questionnaire, tandis que 672 ont commencé celle-ci, tout en l'abandonnant généralement assez vite. Une analyse plus détaillée montre que ces questionnaires inachevés sont le plus souvent le fait des étudiantes et des étudiants, vivant avec leurs parents ou en colocation, qui ne se sont peut-être pas sentis particulièrement concernés par l'enquête.

Ceci nous donne un taux de réponse de 34.0% en prenant en compte l'ensemble des réponses, et de 30.3% si nous ne considérons que les questionnaires intégralement retournés, qui feront l'objet de l'analyse du présent rapport.

Ce taux est élevé<sup>2</sup> pour une enquête en ligne, auprès d'une population fréquemment sollicitée et dont une large partie ne se sent pas beaucoup concernée par la parentalité, thème principal de l'étude.

On note encore que la stratégie consistant à envoyer deux rappels après l'invitation principale a été payante, cette dernière n'ayant permis de collecter que le 40.4% de l'ensemble des questionnaires valablement complétés, auxquels s'ajoutent les 38.8% supplémentaires dus au premier rappel et les 20.8% imputables au second.

---

<sup>1</sup> Nous tenons ici à remercier Monsieur Jacques Guélat, responsable du Groupe Conseils et Etudes du Centre Informatique de l'UNIL, pour son aide décisive dans ce projet ainsi que sa disponibilité.

<sup>2</sup> Il est légèrement inférieur aux 39% de questionnaires intégralement retournés lors de l'enquête sur la restauration sur le campus de Dorigny, menée auprès d'une population similaire à la fin 2013, ce qui s'explique par le sujet de l'enquête.

[www.unil.ch/restos/home/menuinst/crunil/enquete-restauration.html](http://www.unil.ch/restos/home/menuinst/crunil/enquete-restauration.html)

### 1.3 Profil des répondantes et des répondants

Le fait de disposer d'informations de base sur l'ensemble des personnes sollicitées et de pouvoir les identifier<sup>3</sup> à l'aide d'un code personnalisé (« token ») nous permet de dresser un portrait succinct de ces derniers, en donnant l'effectif des participantes et des participants et les taux de réponse (questionnaires valablement complétés) pour différents sous-groupes. Est aussi indiqué en dernière colonne le pourcentage du total des répondantes et des répondants de chaque sous-groupe.

Les chiffres de la table 1, portant sur les questionnaires valablement complétés et parcourus dans leur intégralité, les autres comportant généralement très peu d'informations, attestent que certains écarts dans la participation sont notés au niveau du genre, de l'âge, et du statut.

*Table 1 – Taux de participation à l'enquête, effectifs et pourcentages en colonne des participantes et des participants pour différents sous-groupes (questionnaires intégralement complétés)*

catégories	taux de participation	n participants	% en colonne pour chaque catégorie <b>parmi les répondant-e-s</b>	% en colonne pour chaque catégorie <b>parmi la population contactée</b>
total	30%	5460		
femmes	36%	3552	65%	54%
hommes	23%	1908	35%	46%
			100%	100%
24 ans et moins	27%	2650	49%	54%
25-34 ans	32%	1601	29%	28%
35-44 ans	39%	615	11%	9%
45-54 ans	37%	387	7%	6%
55 et plus	30%	207	4%	3%
			100%	100%
étudiant-e	27%	3541	65%	72%
assistant-e/doctorant-e	28%	577	11%	11%
chargé-e de cours/MA/post-doc	34%	231	4%	4%
professeur-e/MER	39%	324	6%	5%
PAT/autre	53%	787	14%	8%
			100%	100%

<sup>3</sup> Les données ont été anonymisées dès la fin de l'enquête, avec la destruction des clefs permettant l'identification des individus. De même, les analyses sont menées de manière à protéger strictement la confidentialité des réponses.

Les femmes ont plus souvent participé à l'enquête que les hommes (36% contre 23%), de même que les personnes d'âge intermédiaire (39% pour les 35-44 ans, 37% pour les 45-54 ans). Ceci se confirme au niveau du statut des personnes interrogées, avec 28% de participation à l'enquête pour les doctorantes et doctorants, 34% pour les chargées et chargés de cours/MA et post-docs, 39% pour les professeures et professeurs/MER et 53% pour les membres du personnel administratif et technique (PAT), contre 27% pour les personnes étudiant à l'UNIL.

Si le fait que les femmes participent généralement plus aux enquêtes nous est déjà connu<sup>4</sup>, nous verrons que les groupes ayant une participation élevée sont ceux qui vivent le plus souvent en couple et/ou avec des enfants, ce qui n'est pas pour surprendre vu le thème du questionnaire.

Etant donné les taux de réponse différenciés selon les catégories précitées, la question d'une pondération<sup>5</sup> des résultats s'est posée, afin de faire correspondre la structure de base de l'échantillon des répondantes et répondants à l'enquête à celle des personnes contactées, sur des critères objectifs et connus. A des fins de contrôle, une pondération basée sur le genre et le statut des personnes interrogées a été calculée et appliquée aux résultats pour vérifier si la sous-représentation numérique de certains groupes avait un impact notable sur l'évaluation générale. Il s'est avéré que ce n'était pas le cas, et que les chiffres étaient similaires, avec ou sans pondération. L'enquête sur la parentalité à l'UNIL devant normalement être répétée régulièrement, et le calcul d'une pondération variant de cas en cas entraînant une complication supplémentaire dans les calculs et interprétations, il a été décidé d'y renoncer. De plus, un calcul des résultats par sous-groupes est prévu, ce qui permet aussi de contrer la représentation inégale de ceux-ci dans l'ensemble de la population interviewée.

#### 1.4 Structure et durée de l'enquête

Au niveau du contenu, le questionnaire est constitué de plusieurs parties, reprises pour structurer le présent rapport.

Après quelques questions dédiées à la situation familiale et aux enfants, une partie conséquente est dédiée à la garde des enfants, des différentes classes d'âges, pour les personnes concernées. Sont notamment abordés les thèmes des solutions de garde usuelles, mais aussi en cas de maladie et durant les vacances, de même que leurs satisfaction et coûts engendrés.

Les soins octroyés à des personnes âgées, handicapées ou malades sont aussi évoqués, afin de ne pas cantonner l'enquête à la parentalité.

Une partie du questionnaire est ensuite dédiée à la connaissance, l'utilisation et l'évaluation des prestations de l'UNIL en matière d'accueil de l'enfance et d'aide aux parents.

La question de la conciliation des différentes sphères de vie à l'UNIL, entre études, famille et travail, est aussi largement abordée, avec plusieurs batteries de questions.

Finalement, une partie sociodémographique destinée à fournir un portrait des personnes interrogées conclut l'enquête.

Le questionnaire en ligne a été programmé en français et en anglais, avec la possibilité de passer d'une langue à l'autre durant l'interview, ceci afin de faciliter la tâche à celles et ceux qui en ressentaient le besoin. On note que 6% des personnes<sup>6</sup> (304 cas) ont choisi l'anglais, ce qui n'est pas négligeable.

---

<sup>4</sup> Ceci ressortait déjà de l'enquête sur la restauration à l'UNIL précitée.

<sup>5</sup> Une pondération consiste à donner un poids différent aux répondantes et aux répondants à l'enquête, déterminés par leur propension à participer à celle-ci, sur la base de critères connus pour tous ; les personnes sous-représentées dans l'enquête se voient attribuer une importance plus grande, afin de contrebalancer leur déséquilibre numérique.

<sup>6</sup> On note une nette surreprésentation parmi les doctorantes et doctorants (17% de réponses en anglais) et les chargées et chargés de cours/MA/post-docs (20%).

En tout, le questionnaire comportait 75 questions ou groupes de questions, avec une durée moyenne de 7.4 minutes<sup>7</sup> pour ceux valablement complétés, c'est-à-dire parcourus du début jusqu'à la fin. Cette indication est toutefois relative, la situation personnelle et familiale des participantes et des participants étant très différente, ce qu'atteste l'écart-type élevé de 5.3 minutes. La médiane, moins sensible aux observations extrêmes, s'établit à 5.5 minutes.

## 1.5 Interprétation des résultats : intervalles de confiance et marges d'erreur

L'enquête sur la conciliation des sphères de vie à l'UNIL a été adressée à l'ensemble des personnes étudiant et/ou travaillant à l'UNIL. Toutefois, seulement une partie d'entre elles (30%) ont répondu de manière intégrale. Dans notre analyse, nous ne retenons en effet que les questionnaires parcourus du début jusqu'à la fin et envoyés, la très grande majorité des autres ayant été ouverts et non complétés ou alors de manière très partielle.

Nous nous trouvons donc à mi-chemin entre une population entière et un échantillon de celle-ci ; en fait, nous disposons d'un très grand échantillon des personnes contactées, avec une surreprésentation des groupes les plus concernés par la vie de couple et/ou la parentalité.

On conclura que nous avons affaire à un sous-groupe des personnes les plus concernées par la question de la conciliation entre vie professionnelle et/ou étudiante et familiale/privée, et dont l'avis peut être considéré comme particulièrement intéressant pour une telle évaluation. Dans l'optique d'alléger<sup>8</sup> la présentation des résultats, nous ne donnons pas les intervalles de confiance pour chaque résultat dans le reste du rapport. Nous indiquons par contre quand les différences sont significatives statistiquement ou non entre les sous-groupes. De manière générale, les proportions sont arrondies au % dans le rapport, tandis que les moyennes sur les échelles sont données avec une décimale, une telle précision étant largement suffisante.

De nombreuses informations étaient à disposition pour l'analyse ; nous avons systématiquement testé l'impact du sexe, de l'âge, du statut à l'UNIL, du cycle d'étude pour les étudiants, de la faculté, de la charge d'enfants, des différentes classes d'âges le cas échéant, ainsi que de la prise en charge de personnes âgées, handicapées ou malades, sur nos variables dépendantes.

---

<sup>7</sup> Certains questionnaires ayant été entamés et finis plusieurs heures, voire jours après avoir été initiés, une durée arbitraire de 40 minutes, objectivement très supérieure au temps nécessaire pour remplir l'enquête, a été fixée afin de calculer une moyenne.

<sup>8</sup> Pour l'interprétation des résultats, en effectuant le calcul avec correction pour une population finie (moins de 20 fois la taille de l'échantillon), nous aboutissons à une marge d'erreur des résultats très basse (pour une proportion, au maximum  $\pm 1\%$  avec un seuil de confiance de 95% pour l'ensemble de l'échantillon), étant donné le nombre important de personnes interrogées. Il en va de même pour l'intervalle de confiance autour de la moyenne calculée sur les échelles de satisfaction allant de 0 à 10, où l'oscillation est de l'ordre de  $\pm 0.1$  pour l'ensemble de l'échantillon.

## 2 Résultats

### 2.1 La parentalité à l'UNIL

Ce premier chapitre est dédié à la parentalité à l'UNIL. Après une première partie ayant pour but de décrire les différentes configurations de vie ainsi que de donner un aperçu de la parentalité parmi les membres de la communauté universitaire, nous aborderons dans une seconde phase la question de la garde des enfants.

#### 2.1.1 Configurations familiales et enfants

La table 2 présente la configuration familiale des personnes interrogées, selon différents critères ; elle montre que 37% d'entre elles vivent seules, 22% en couple, 16% en couple avec un/des enfant/s, 2% seules avec enfant(s) et 23% dans une autre configuration, la plupart du temps avec leurs parents.

Naturellement, ces proportions varient fortement selon l'âge et le statut à l'UNIL, mais aussi en fonction du sexe. Plus l'âge est élevé, plus la probabilité d'être en couple et/ou d'avoir des enfants est haute, avec toutefois une diminution pour la dernière tranche d'âge. Cette logique est aussi visible au niveau du statut à l'UNIL, le corps étudiant vivant le plus souvent seuls (44%) ou dans une autre configuration (33%).

Table 2 – Configuration familiale - % se sommant à 100% en ligne, moyenne, n

	seul-e	en couple	en couple avec un/des enfant/s	seul-e avec un/des enfant/s	dans une autre configuration	total
nombre	1998	1202	853	129	1267	5449
pourcentage	37%	22%	16%	2%	23%	100%
femmes	34%	23%	14%	3%	26%	100%
hommes	42%	21%	19%	1%	17%	100%
âge moyen	25.2	31.1	40.9	43.3	22.7	28.8
moins de 24 ans	48%	13%	1%	0%	38%	100%
25-34 ans	36%	36%	13%	1%	14%	100%
35-44 ans	14%	19%	56%	9%	2%	100%
45-54 ans	11%	19%	58%	10%	2%	100%
55 et plus	20%	43%	28%	8%	1%	100%
étudiant-e	44%	18%	4%	1%	33%	100%
assistant-e/doctorant-e	37%	37%	17%	2%	7%	100%
chargé-e de cours/MA/post-doc	26%	35%	34%	3%	2%	100%
professeur-e/MER	12%	24%	56%	7%	1%	100%
PAT/autre	18%	25%	44%	8%	5%	100%

Le croisement de la configuration familiale, du statut à l'UNIL et du sexe montre encore deux variations intéressantes entre femmes et hommes ; on relève que, si en général les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes (42% contre 34%), c'est l'inverse qui prévaut chez les chargées et les chargés de cours/MA/post-docs (28% vivent seules, contre 23% des hommes du même statut). De plus, les professeurs/MER vivent nettement moins souvent en couple avec des enfants (50%) que leurs homologues masculins (60%), alors que la différence entre femmes et hommes est de 5% tous groupes confondus (14% contre 19%). Ces deux résultats laissent en-

tendre que la carrière universitaire se fait au détriment de la construction familiale pour une partie des femmes.

Si l'on se focalise sur les 982 (853+129) personnes vivant avec des enfants<sup>9</sup>, l'on retient que 87% vivent en couple et 13% en famille monoparentale, les femmes étant nettement surreprésentées dans cette dernière catégorie (17%, contre 7%).

Aux 18% des membres de la communauté universitaire habitant avec des enfants, il faut y ajouter 3% habitant seul, en couple ou dans une autre configuration, mais qui ont des enfants n'habitant pas avec eux<sup>10</sup>. Nous arrivons donc à une proportion de 21% de membres de la communauté UNIL concernés de près par la parentalité.

Naturellement, notre objet d'étude, la conciliation des sphères de vie, dépend fortement de l'âge et du nombre de ces enfants.

La table 3 se focalise sur les personnes vivant avec des enfants, qu'elles soient en couple ou non, et présente les différents types de configurations familiales.

*Table 3 – Configuration familiale des personnes vivant avec enfant/s- % se sommant à 100% en colonne, n =976*

catégories d'âge des enfants	nombre d'enfants	en couple avec un/des enfant/s	seul-e avec un/des enfant/s
âge préscolaire - 0 à 4 ans	0	53%	77%
	1	36%	19%
	2	10%	4%
	3 et plus	1%	
total		100%	100%
début de scolarité jusqu'à 12 ans	0	54%	52%
	1	25%	27%
	2	18%	19%
	3 et plus	3%	2%
total		100%	100%
13-17 ans	0	78%	71%
	1	14%	21%
	2	8%	8%
	3 et plus	0%	
total		100%	100%
18 ans et plus	0	83%	78%
	1	11%	14%
	2	5%	6%
	3 et plus	1%	2%
total		100%	100%
enfants jusqu'à 12 ans	0	22%	36%
	1	36%	35%
	2	34%	25%
	3 et plus	8%	4%
total		100%	100%

<sup>9</sup> Les personnes habitant dans une autre configuration ont aussi été interrogées sur le nombre d'enfants habitant avec elles ; les réponses positives sont extrêmement rares (quelques cas, arrondis à 0%).

<sup>10</sup> La plupart de ces enfants sont toutefois adultes, moins de 1% des catégories mentionnées ayant des enfants mineurs.



Les personnes ne vivant pas avec leurs enfants sont écartées du tableau, étant donné que moins de 1% d'entre elles ont des enfants de moins de 17 ans.

Il en ressort que 47% des membres de la communauté universitaire vivant en couple avec des enfants ont un ou des enfants d'âge préscolaire. 46% de ceux-ci ont en outre des enfants en âge d'être scolarisés jusqu'à 12 ans.

Ces chiffres ne s'additionnant pas, les catégories n'étant pas mutuellement exclusives, la fin du tableau combine ces deux classes d'âges ; il en ressort que 78% des répondantes et des répondants vivant dans une famille biparentale ont au moins un enfant jusqu'à 12 ans, et 42% deux enfants et plus dans cette même classe d'âge.

La configuration est légèrement différente pour les familles monoparentales, avec des enfants généralement plus âgés (23% ont des enfants d'âge préscolaire, 64% des enfants jusqu'à 12 ans).

Une question visant à estimer la proportion de familles recomposées permet de s'assurer que seules 7% des personnes en couple avec enfants vivent dans un tel contexte (4% où les enfants sont seulement de la personne interrogée, 3% où ils sont seulement du partenaire).

La table 4 présente une perspective plus globale, et indique pour différentes catégories le pourcentage des répondantes et des répondants vivant avec un/des enfant/s d'âge préscolaire, respectivement avec un/des enfant/s de 0 à 12 ans et de 0 à 17 ans. Au total, 8%<sup>11</sup> des membres de la communauté UNIL vivent avec un/des enfant/s d'âge préscolaire, 14% avec un/des enfant/s jusqu'à 12 ans et 16% avec des enfants mineurs. Ces proportions varient très fortement selon l'âge et le statut à l'UNIL, les personnes entre 35 et 44 ans connaissant les plus forts taux de présence d'un enfant dans leur ménage, à l'inverse des plus jeunes et des plus âgés. Le statut à l'UNIL illustre la même tendance, avec une proportion des professeures et professeurs/MER vivant avec des enfants jusqu'à 17 ans s'élevant à 53% (41% pour les enfants jusqu'à 12 ans et 18% avec des enfants d'âge préscolaire).

**Table 4 – Configuration familiale, classes d'âge et statut à l'UNIL - pourcentages, n =5443**

	vit avec enfant/s d'âge préscolaire (0-4 ans) - %	vit avec enfant/s de 0 à 12 ans - %	vit avec enfant/s de 0 à 17 ans - %
total	8%	14%	16%
femmes	7%	13%	15%
hommes	10%	16%	18%
24 ans et moins	1%	1%	1%
25-34 ans	12%	14%	14%
35-44 ans	32%	62%	65%
45-54 ans	5%	31%	57%
55 et plus	1%	4%	12%
étudiant-e	3%	4%	5%
assistant-e/doctorant-e	13%	19%	19%
chargé-e de cours/MA/post-doc	25%	34%	36%
professeur-e/MER	18%	41%	53%
PAT/autre	17%	35%	46%

<sup>11</sup> Soit environ 1400 personnes, si l'on se base sur les 18'033 personnes contactées.

Le PAT montre aussi une proportion importante de personnes vivant avec des enfants (17% d'âge préscolaire, 35% jusqu'à 12 ans, 46% pour les enfants mineurs), de même que les personnes occupant une charge de cours/MA/post-docs (respectivement 25%, 34% et 36%).

La table 5 complète ce panorama, avec le nombre d'enfants de 0 à 17 ans. Si la seconde colonne (% sans enfants) reflète les chiffres de la table 4, on relève que 34% des personnes âgées de 35 à 44 ans vivent avec deux enfants et 12% avec trois enfants et plus. Pour les 45-54 ans, ces chiffres s'élèvent respectivement à 25% et 7%. Le statut renvoie ceci, avec 26% des professeures et professeurs/MER vivant avec deux enfants et 7% avec trois enfants et plus, le PAT venant ensuite (respectivement 21% et 6%), puis les chargées et les chargés de cours/MA/post-docs (respectivement 16% et 3%).

*Table 5 – Nombre d'enfants mineurs, classes d'âge et statut à l'UNIL - % se sommant à 100% en ligne, n =5443*

	pas d'enfant	1 enfant jusqu'à 17 ans	2 enfants jusqu'à 17 ans	3 enfants et plus jusqu'à 17 ans	total
total	84%	7%	7%	2%	100%
femmes	85%	7%	6%	2%	100%
hommes	82%	7%	9%	2%	100%
24 ans et moins	99%	1%	0%	0%	100%
25-34 ans	86%	8%	5%	1%	100%
35-44 ans	35%	19%	34%	12%	100%
45-54 ans	43%	25%	25%	7%	100%
55 et plus	88%	6%	5%	1%	100%
étudiant-e	95%	2%	2%	1%	100%
assistant-e/doctorant-e	81%	10%	8%	1%	100%
chargé-e de cours/MA/post-doc	64%	17%	16%	3%	100%
professeur-e/MER	47%	20%	26%	7%	100%
PAT/autre	54%	19%	21%	6%	100%

Le croisement entre statut à l'UNIL, sexe et nombre d'enfants mineurs montre encore que ce dernier paramètre varie sensiblement pour les chargées et chargés de cours/MA/post-docs ; les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir qu'un enfant (20% contre 12%), et ont moins fréquemment deux enfants (12% contre 21%), les autres catégories ne connaissant que des variations mineures. Là encore, on peut l'interpréter comme un prix à payer plus important pour les femmes pour leur carrière universitaire.

### 2.1.2 La garde des enfants

Plusieurs questions ont été posées aux personnes habitant avec des enfants des différentes classes d'âge et/ou ne vivant pas avec eux mais impliquées dans la garde de ces enfants (dans l'organisation, le transport, etc.).

Dans l'ordre successif, les personnes interrogées étaient invitées à indiquer quelles solutions étaient utilisées (plusieurs réponses possibles), puis laquelle était la plus utilisée, selon le critère du temps total, en cas de recours à des solutions multiples. La satisfaction de la solution principale a été en outre évaluée, sur une échelle allant de 0 à

10, où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « tout à fait satisfait ». En cas d'insatisfaction (score de 0 à 4 sur l'échelle), une question portait sur les raisons de celle-ci, plusieurs réponses étant possibles.

Finalement, une question portait sur la solution qui serait utilisée si la répondante ou le répondant avait le choix.

### 2.1.2.1 Les enfants d'âge préscolaire

La table 6 présente, pour la garde des enfants d'âge préscolaire, quelles solutions sont utilisées au moins une fois par semaine durant les heures de travail/d'étude des personnes interrogées, lesquelles sont le plus souvent utilisées, ainsi que la satisfaction de la solution principale. La dernière colonne indique le nombre de cas sur lesquels la satisfaction est mesurée, ce qui doit relativiser certaines évaluations.

*Table 6 – garde des enfants d'âge préscolaire – recours, solution la plus utilisée et satisfaction, n=432*

solutions de garde	recours <sup>12</sup> - %	solution la plus utilisée - %	satisfaction de la solution la plus utilisée - moyenne <sup>13</sup>	satisfaction de la solution la plus utilisée - n
mon-ma partenaire	52%	19%	6.5	83
autre membre de la famille (frère/sœur, parents, beaux-parents, etc.)	42%	7%	7.2	31
garderie publique	40%	30%	7.8	131
maman/famille de jour	17%	10%	7.0	45
garderie privée	15%	11%	5.7	46
garderie de l'UNIL ou de l'EPFL	14%	13%	8.5	55
employé-e de maison à domicile (nurse, nanny, nounou)	11%	6%	7.2	25
une autre solution	5%	1%	5.6	5
père/mère de l'enfant qui n'habite pas avec vous	5%	1%	10.0	3
voisin-e	4%	1%	3.5	2
jeune fille/homme au pair	1%	1%	6.0	5
total	206%	100%	7.2	431

La table 6 nous apprend tout d'abord que les solutions utilisées pour la garde des enfants sont en général multiples, en moyenne 2.1 solutions par répondant concerné (206%, plusieurs réponses étant possibles). Une analyse complémentaire montre que 31% des parents utilisent une seule solution, 40% deux solutions, 24% trois, et 5% plus encore.

Le détail des solutions utilisées, ordonnées par l'importance de leur utilisation, montre que le cercle familial est fortement mis à contribution, avec 52% des parents citant leur partenaire et 42% un autre membre de la famille. Viennent ensuite les garderies publiques (40%), les mamans/familles de jour (17%), les garderies privées (15%), les garderies de l'UNIL ou de l'EPFL (14%), les employées et employés de maison à domicile (11%), les autres solutions étant plus marginalement utilisées.

Cet ordre varie toutefois considérablement si l'on considère la solution la plus utilisée ; les garderies publiques (30%) viennent cette fois-ci en premier lieu, suivies par les partenaires (19%), les garderies de l'UNIL ou de l'EPFL (13%), puis les garderies privées (11%) et mamans/familles de jour (10%). Si les partenaires, généralement l'autre pa-

<sup>12</sup> Plusieurs réponses sont possibles, ce qui explique le total supérieur à 100%

<sup>13</sup> Moyenne calculée sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « tout à fait satisfait ».

rent des enfants, restent une des solutions les plus utilisées, le cercle familial élargi est une option qui arrive ici loin derrière (7%). On en déduit que, si son implication est fréquente, le cercle familial élargi est le plus souvent une solution secondaire dans la garde des enfants.

Notons encore que le recours au partenaire est fortement tributaire du sexe des personnes ; ainsi, 70% des hommes citent la personne partageant leur vie comme solution de garde, mais seulement 38% des femmes font de même. Il en va de même si l'on se focalise sur la solution la plus utilisée, avec 35% des hommes citant leur partenaire, contre seulement 7% des femmes.

La satisfaction de la solution la plus utilisée est à mettre en relation avec les effectifs, indiqués dans la dernière colonne ; cette indication est pertinente seulement à partir d'une vingtaine de cas.

Outre l'évaluation globale plutôt positive (7.2 sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « tout à fait satisfait »), on note l'excellente satisfaction des utilisateurs des garderies de l'UNIL ou de l'EPFL (8.5), mais aussi des garderies publiques (7.8). Les autres membres de la famille, employées et employés de maison à domicile et mamans/familles de jour viennent un petit cran en dessous (7.0 à 7.2), suivis encore par les partenaires (6.5). Les garderies privées ferment nettement la marche (5.7), les autres évaluations n'étant pas interprétables.

Une question complémentaire portait sur la raison de l'insatisfaction de la solution la plus utilisée (score de 0 à 4 sur l'échelle). Les effectifs sont très faibles (57 cas au total, dont 18 au maximum pour la catégorie la plus citée, les partenaires), rendant difficile l'interprétation des résultats. Tout au plus, peut-on indiquer que la disponibilité est le problème le plus récurrent avec les partenaires, tandis que le prix est presque systématiquement invoqué pour les garderies privées et publiques. Pour les garderies publiques, la disponibilité est aussi souvent critiquée, faisant référence aux vacances et périodes d'accueil.

Une question portait sur la solution qui serait utilisée si la répondante ou le répondant avait le choix ; 44% d'entre eux indiquent qu'ils choisiraient la même que maintenant, 16% une garderie publique et 15% celle de l'UNIL ou de l'EPFL. Les autres solutions sont plus marginalement préférées, dont 6% indiquent qu'ils préféreraient ne pas travailler pour garder eux-mêmes leurs enfants.

On ne peut pas interpréter le croisement de la solution préférée avec la solution actuelle la plus utilisée, en raison des effectifs restreints pour chaque réponse. Tout au plus, les parents utilisant des garderies publiques et celles de l'UNIL ou de l'EPFL ont tendance à indiquer plus souvent ne pas vouloir changer de solution (respectivement 52% et 62% adopteraient le même choix), mais les différences sont minimes.

### **2.1.2.2 Les enfants scolarisés**

La table 7 présente les mêmes résultats mais pour la garde des enfants scolarisés jusqu'à l'âge de 12 ans en dehors des horaires scolaires et durant les heures de travail/d'étude.

Là encore, les solutions de garde utilisées au moins une fois par semaine sont généralement multiples, avec en moyenne 2.0 réponses par personne (204%, plusieurs réponses étant possibles).

Une analyse complémentaire montre que 37% des parents utilisent une seule solution, 33% deux solutions, 20% trois, et 10% quatre solutions et plus.

Le détail des solutions utilisées, ordonnées par l'importance de leur utilisation, montre que l'accueil parascolaire est le recours le plus fréquent (54%), suivi de la partenaire ou du partenaire (44%) et d'un autre membre de la famille (40%). Ensuite, l'enfant se débrouille seul (17%), puis c'est une employée ou un employé de maison à domicile (12%) ou une maman/famille de jour (10%) qui sont cités, les autres variantes étant moins fréquentes. L'ordre est cette fois sensiblement le même pour les solutions les

plus utilisées (37% pour l'accueil parascolaire, 23% le partenaire, 13% un autre membre de la famille).

*Table 7 – garde des enfants scolarisés – recours, solution la plus utilisée et satisfaction, n=486*

solutions de garde	recours <sup>14</sup> - %	solution la plus utilisée - %	satisfaction de la solution la plus utilisée - moyenne <sup>15</sup>	satisfaction de la solution la plus utilisée - n
accueil parascolaire	54%	37%	7.5	175
mon-ma partenaire	44%	23%	7.0	111
autre membre de la famille (frère/sœur, parents, beaux-parents, etc.)	40%	13%	7.9	58
mon enfant se débrouille seul	17%	5%	6.5	25
employé-e de maison à domicile (nurse, nanny, nounou)	12%	6%	7.4	29
maman/famille de jour	10%	6%	6.6	27
voisin-e	9%	2%	6.6	9
père/mère de l'enfant qui n'habite pas avec vous	7%	3%	7.2	12
une autre solution	7%	3%	5.6	13
jeune fille/homme au pair	3%	2%	7.3	12
total	204%	100%	7.2	471

On note d'importantes différences dans le recours au partenaire selon le sexe des répondants et des répondantes, avec 63% des hommes y faisant référence, contre seulement 32% des femmes. De même, la partenaire ou le partenaire est la solution la plus utilisée pour 43% des hommes, contre 11% chez les femmes.

La satisfaction de la solution la plus utilisée est encore à mettre en relation avec les effectifs, indiqués dans la dernière colonne, et est interprétable seulement pour les premières lignes du tableau (à partir d'une vingtaine de cas).

L'évaluation globale est plutôt positive (7.2 sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « tout à fait satisfait »), et plus homogène que pour l'accueil des enfants d'âge préscolaire. Les évaluations sont plus proches, avec 7.9 pour les membres de la famille (à l'exclusion du partenaire), 7.5 pour l'accueil parascolaire, et 7.0 pour le partenaire, mais les effectifs restreints relativisent ces différences, tandis qu'ils empêchent une interprétation pour les autres solutions.

La question portant sur la solution qui serait utilisée si les personnes interrogées avaient le choix reçoit une réponse encore plus unanime que pour la garde des enfants d'âge préscolaire ; 52% d'entre elles indiquent qu'elles choisiraient la même option que maintenant, 18% un accueil parascolaire, puis les scores déclinent très rapidement, avec 8% indiquant qu'elles préféreraient ne pas travailler pour garder elles-mêmes leurs enfants.

Là encore, le croisement de la solution préférée avec la solution actuelle la plus utilisée ne donne pas de résultat probant, en raison des effectifs restreints pour chaque réponse et des faibles différences pour les catégories les plus citées.

<sup>14</sup> Plusieurs réponses sont possibles, ce qui explique le total supérieur à 100%

<sup>15</sup> Moyenne calculée sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « tout à fait satisfait ».

### 2.1.2.3 Quand les enfants sont malades ou en cas d'imprévu

La table 8 présente les solutions utilisées quand les enfants (jusqu'à 17 ans) sont malades ou en cas d'imprévu.

Outre la multiplicité des solutions utilisées (2.2 réponses données en moyenne par personne), on relève que, en contraste avec les tables précédentes, les solutions ne sont pas institutionnalisées. Dans 70% le parent répondant fait face lui-même, dans 55% c'est son partenaire, ou encore un autre membre de sa famille (41%) qui est mobilisé, quand l'enfant ne se débrouille pas seul (17%). Les gardes d'urgence ne sont que très rarement utilisées (3% pour celle hors UNIL, 1% pour SOS parents).

*Table 8 – garde des enfants malades ou en cas d'imprévu – recours en %, n=972*

	recours <sup>16</sup> - %
moi-même	70%
mon-ma partenaire	55%
autre membre de la famille (frère/sœur, parents, beaux-parents, etc.)	41%
mon enfant se débrouille seul	17%
employé-e de maison à domicile (nurse, nanny, nounou)	8%
père/mère de l'enfant qui n'habite pas avec vous	7%
voisin-e	7%
maman/famille de jour	4%
une autre solution	4%
garde d'urgence - hors UNIL	3%
garde d'urgence proposé par l'UNIL (SOS Parents)	1%
jeune fille/homme au pair	1%
accueil parascolaire	1%
total	220%

On note ici encore des différences importantes selon le sexe du répondant ou de la répondante, avec un recours nettement plus important au partenaire pour les hommes (73%, contre 44% pour les femmes). D'autre part, les femmes disent nettement plus souvent que leur enfant se débrouille seul (21% contre 12%). Par contre, on ne constate pas de différence pour le recours à soi-même afin d'assurer cette garde d'enfants malades.

Les solutions dépendent aussi bien entendu de l'âge des enfants ; si 83% des parents d'enfants en âge préscolaire prennent en charge eux-mêmes cette garde, cette proportion baisse quand les enfants sont plus grands (76% quand ils sont scolarisés, 62% pour les adolescentes et les adolescents). Evidemment, les 13 à 17 ans restent aussi plus souvent seuls (54%).

De manière générale, la satisfaction des solutions utilisées est ici plus basse que pour les gardes plus régulières (6.4 sur l'échelle de 0 à 10), les écarts pour les catégories les plus fréquemment utilisées n'étant pas relevants.

Les raisons de l'insatisfaction des solutions utilisées (0 à 4 sur l'échelle de satisfaction proposée) sont multiples, et ont trait au caractère non-institutionnel et de l'urgence de la prise en charge, avec 41% des personnes interrogées invoquant des problèmes de disponibilité, d'horaire ou de rapidité de réponse, 35% d'autres raisons et 32% une inadaptation aux besoins.

<sup>16</sup> Plusieurs réponses sont possibles, ce qui explique le total supérieur à 100%

### 2.1.2.4 Durant les vacances scolaires ou la fermeture des garderies

La table 9, présentant les solutions utilisées durant les vacances scolaires ou la fermeture des garderies, montre une grande pluralité, avec en moyenne le recours à 2.7 options différentes (plusieurs réponses possibles).

66% des répondants et répondantes y contribuent, dans 57% des cas on retrouve le partenaire, puis un autre membre de la famille (54%), avec 22% des enfants se débrouillant seuls. Le recours aux camps de vacances est assez élevé (18%), les autres solutions étant moins fréquentes.

On note encore ici le recours nettement plus important au partenaire pour les hommes que pour les femmes (75% contre 47%). Par contre, on ne constate pas de différence pour le recours à soi-même afin d'assurer cette garde durant les vacances.

Là encore, les solutions varient selon l'âge des enfants, avec des parents qui assurement nettement plus souvent la garde des enfants en âge préscolaire (78% soi-même, 73% pour le partenaire), tandis que les adolescentes et les adolescents se débrouillent bien plus souvent seuls (70%). Les camps de vacances sont aussi très utilisés par les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans et les jeunes de 13 à 17 ans (31% et 29%).

*Table 9 – garde des enfants durant les vacances ou la fermeture des garderies – recours en %, n=972*

	recours <sup>17</sup> - %
moi-même	66%
mon-ma partenaire	57%
autre membre de la famille (frère/sœur, parents, beaux-parents, etc.)	54%
mon enfant se débrouille seul	22%
camps de vacances	18%
père/mère de l'enfant qui n'habite pas avec vous	11%
accueil parascolaire	10%
employé-e de maison à domicile (nurse, nanny, nounou)	7%
une autre solution	6%
voisin-e	6%
maman/famille de jour	5%
séjours linguistiques	3%
jeune fille/homme au pair	2%
activités de vacances proposées par l'EPFL	2%
semaine d'activités estivales pour enfants proposée par l'UNIL	1%
garde d'urgence - hors UNIL	0%
garde d'urgence proposé par l'UNIL (SOS Parents)	0%
total	271%

De manière générale, la satisfaction des solutions utilisées est plutôt bonne (7.0 sur notre échelle allant de 0 à 10). On constate quelques différences selon les solutions utilisées, mais à interpréter avec recul, étant donné que plusieurs réponses sont possibles et que la satisfaction est donnée globalement. On relève une satisfaction élevée (8.2) quand les enfants partent en séjour linguistique, et plus faible chez les répondantes et répondants ayant recours aux camps de vacances (6.6), s'occupant eux-mêmes des enfants (6.7), ou quand ceux-ci sont confiés à des employés de maison à domicile (6.7) ou des voisins (6.0). Les rares personnes interviewées ayant fait appel à la semaine d'activités estivales pour enfants proposée par l'UNIL et les activités de vacances proposées par l'EPFL se montrent particulièrement satisfaites de ces offres (respectivement 8.3 et 8.4, avec des effectifs toutefois restreints).

<sup>17</sup> Plusieurs réponses sont possibles, ce qui explique le total supérieur à 100%

A nouveau, les raisons de l'insatisfaction des solutions utilisées durant les vacances (0 à 4 sur l'échelle de satisfaction proposée) sont multiples, et ont trait au caractère non institutionnel de la prise en charge, avec 57% des parents invoquant des problèmes de disponibilité, 36% une inadaptation aux besoins, 29% le coût et 23% d'autres raisons.

### **2.1.2.5 Les dépenses liées à la garde des enfants**

Le prix des différentes solutions de garde a été cité comme une source d'insatisfaction à plusieurs reprises dans les dernières pages. Une question générique a été posée à toutes les personnes vivant avec des enfants mineurs ; elle portait sur le rapport entre les dépenses totales liées à la garde et le revenu du ménage. 14% estiment que ces dépenses sont très modestes, 8% qu'elles sont modestes, 33% qu'elles sont appropriées, 30% un peu trop élevées et 15% beaucoup trop élevées. Au total 45% des parents concernés trouvent donc ces charges trop élevées.

On note des différences importantes dans cette évaluation, qui ne concernent pas tellement le nombre total d'enfants mais plutôt leur classe d'âge. Ainsi, 61% des hommes ou des femmes ayant répondu au questionnaire et vivant avec ou impliqués dans la garde d'enfants d'âge préscolaire estiment ces charges trop élevées, proportion qui tombe à 47% pour celles et ceux ayant la charge d'enfants scolarisés jusqu'à 12 ans et 18% pour ceux ayant des adolescents. L'âge suit naturellement cette logique (54% des 25-34 ans et 52% des 35-44 ans trouvent ces charges trop élevées). Les familles monoparentales ne sont pas plus touchées que les autres par des charges élevées (36%), mais elles sont généralement composées d'enfants plus âgés. Concernant le statut à l'UNIL, les effectifs restreints limitent les possibilités analytiques ; tout au plus, notera-t-on que les personnes occupant une charge de cours/MA/post-docs semblent plus touchées par des difficultés (60%), et les professeures/professeurs un peu moins (39%), les autres catégories ne dévient pas sensiblement de la moyenne.

Les effectifs pour chaque solution de garde employée permettent difficilement d'aller plus dans les détails ; on note toutefois que le problème est accru pour les parents d'enfants d'âge préscolaire utilisant principalement des garderies privées (91%), et dans une moindre mesure pour ceux utilisant prioritairement des garderies publiques (70%).

## **2.2 Accueil de l'enfance et aide aux parents à l'UNIL**

Une partie du questionnaire portait sur l'accueil de l'enfance et l'aide aux parents à l'UNIL, avec des questions portant tant sur la connaissance que l'utilisation et la satisfaction des prestations offertes. Des questions ouvertes portaient encore sur d'éventuelles nouvelles offres à développer.

### **2.2.1 Connaissance, utilisation et satisfaction des prestations de l'UNIL**

Dans un premier temps, nous avons demandé aux personnes vivant avec des enfants de 0 à 12 ans ou impliqués dans leur garde si elles connaissaient ou non une série de prestations de l'UNIL en matière d'accueil de l'enfance et d'aide aux parents. Quand ces prestations étaient connues, une seconde question portait sur l'usage, effectif ou désiré de celle-ci. Finalement, pour les prestations utilisées, une question portait sur la satisfaction, sur une échelle allant de 0, ou « pas du tout satisfait », à 10, « tout à fait satisfait ».

La table 10 présente tout d'abord la connaissance des prestations de l'UNIL en matière d'accueil de l'enfance et d'aide aux parents. Ces prestations sont ordonnées par niveau de notoriété.

On constate rapidement qu'à part les garderies de l'UNIL et de l'EPFL, dont presque tout le monde connaît l'existence (92%), il n'en va pas de même pour les autres prestations. Un tiers (33%) des personnes concernées connaissent les gardes d'urgence (SOS parents), 32% l'école enfantine « Polykids/Unimômes), 30% la possibilité de congés parentaux non payés, 28% les cafés-parents, 27% les Info-parents, le reste des prestations étant connues par moins d'un quart des parents.



Les personnes concernées étaient ensuite questionnées sur leur utilisation des prestations dont elles avaient connaissance. A l'exception de l'Info-Parents (email d'information), utilisé par 58% des personnes le connaissant, le taux d'utilisation est plus bas. Toutefois, 29% des personnes en connaissant l'existence ont participé à un café-parents (dialogue avec des professionnels une fois par mois) ou aux activités de vacances proposées par l'EPFL. Ce taux est un peu plus bas pour les garderies de l'UNIL et de l'EPFL (21%), le congé parental non payé (21%), l'aide financière à la garde d'enfants (21%) et l'infirmier/local pour se reposer, allaiter ou tirer le lait (21%), les autres prestations connues n'ayant pas été utilisées à plus de 20%. On note encore plus de 40% des personnes informées de leur existence mais n'ayant pas pu avoir recours à la semaine d'activités estivales pour enfants de l'UNIL (42%) ou aux garderies de l'UNIL et de l'EPFL (41%), ceci malgré leur envie de les utiliser.

Finalement, la satisfaction des prestations utilisées, à tempérer avec les effectifs parfois faibles (dernière colonne de la table 10) est élevée à très élevée (7.8 à 8.9 quand au moins 20 cas sont répertoriés, pour le reste, l'interprétation est aléatoire).

*Table 10 – prestations de l'UNIL – connaissance, utilisation et satisfaction des prestations utilisées - personnes vivant avec des enfants de 0 à 12 ans ou impliqués dans leur garde, n = 608*

	connaît <sup>18</sup> - %	déjà utilisé - %	aurait bien aimé utiliser, mais n'a pas pu le faire - %	pas eu besoin - %	total	satisfaction des presta- tions utili- sées - moyenne <sup>19</sup>	satisfaction des presta- tions utili- sées - n
garderies de l'UNIL et de l'EPFL	92%	21%	41%	38%	100%	8.8	113
garde d'urgence (SOS parents)	33%	8%	20%	72%	100%	7.3	16
école enfantine 'Poly kids / Unimômes' (située à l'EPFL)	32%	15%	26%	59%	100%	8.9	27
congé parental non payé	30%	21%	21%	58%	100%	8.6	36
café-parents (dialogue avec des profes- sionnels une fois par mois)	28%	29%	29%	42%	100%	8.0	46
Info-Parents, email d'information aux pa- rents	27%	58%	11%	31%	100%	7.8	90
table à langer dans certains bâtiments	24%	19%	10%	71%	100%	8.4	27
master à temps partiel	21%	18%	18%	64%	100%	8.0	22
activités de vacances proposées par l'EPFL	18%	29%	33%	38%	100%	8.4	30
semaine d'activités estivales pour enfants de l'UNIL	17%	10%	42%	48%	100%	7.9	9
infirmier/local pour se reposer, allaiter ou tirer le lait	15%	21%	8%	71%	100%	7.1	16
congé d'études	12%	19%	19%	62%	100%	8.0	13
aide financière à la garde d'enfants	9%	21%	19%	60%	100%	8.7	11
crèche Kids & Co (La Source, Vevey)	7%	7%	17%	76%	100%	9.3	3
total	364%						

<sup>18</sup> Plusieurs réponses sont possibles, ce qui explique le total supérieur à 100%

<sup>19</sup> Moyenne calculée sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « tout à fait satisfait ».

Si, globalement, les personnes interrogées disent connaître en moyenne 3.6 prestations sur les 14 qui leur étaient proposées, ce chiffre varie de manière importante selon plusieurs critères.

Tout d'abord, l'ancienneté à l'UNIL est un paramètre très discriminant ; de 2.1 prestations connues en moyenne pour les personnes y travaillant/étudiant depuis 2014, on passe à 4.4 pour celles ayant une ancienneté de 4 ans et plus.

Lié à ce dernier paramètre, le statut à l'UNIL est aussi important dans cette perspective, avec 2.7 prestations connues pour les étudiants, contre 3.6 pour les assistants/doctorants et 4.2 pour les professeurs et le PAT.

On note encore de nettes différences au niveau du sexe, les femmes étant généralement bien plus informées des prestations à disposition que les hommes (3.9 contre 3.1).

De plus, le score s'élève au fur et à mesure de l'avancement en âge des enfants (3.5 avec des 0-4 ans, 3.8 avec des 4-12 ans, 4.4 avec des adolescents), ce qui rejoint aussi l'ancienneté à l'UNIL.

Finalement, les facultés enregistrent aussi des différences importantes, passant de 3.0 prestations connues en moyenne en FBM, 3.1 en HEC ainsi qu'en Théologie et sciences des religions, 3.3 en Droit, 3.5 en Lettres, à 4.2 en GSE, 4.4 en SSP et 4.9 pour la Direction et les services centraux de l'UNIL.

### 2.2.2 Nouvelles prestations à développer

Outre les prestations existantes, une question ouverte permettait aux répondantes et aux répondants vivant avec des enfants de 0 à 17 ans d'indiquer quelles nouvelles offres pour les parents devraient être développées à l'UNIL.

On relève déjà un enthousiasme important pour cette question, puisque nous enregistrons 892 suggestions émanant de 478 parents sur un total de 883.

La table 11 présente les résultats de cette question, codés manuellement par catégories et ordonnés selon leur fréquence. On doit préciser que les propositions sont souvent esquissées en termes assez généraux (« soutien financier », par exemple, ou « places de crèches »), et sans lien explicite avec l'UNIL. Nombre d'entre elles relèvent plutôt un manque de soutien aux parents ou de solutions concrètes, au niveau de la société dans son ensemble.

Outre la catégorie résiduelle (21%), qui contient des propositions trop atypiques pour figurer dans les autres rubriques, on note une forte demande (28%) pour une augmentation des places dans les crèches (la plupart du temps sans préciser si c'est à l'UNIL ou ailleurs), pour le développement d'activités, sportives ou autres, ainsi que de camps ou ateliers pour les enfants (21%).

Viennent ensuite des requêtes assez nombreuses (12%) pour un accueil des enfants en cas de besoins ponctuels, en urgence ou en dépannage.

Suit aussi un besoin de flexibilité, d'aménagements pour les horaires ou vacances des parents (9%) ; nombre de remarques portaient sur les réunions fixées en dehors des heures de garde, et qui bouleversent l'agenda déjà chargé des parents.

Les demandes d'aide ou de soutien financier pour les parents et familles sont aussi assez fréquentes (8%), de même que pour l'élargissement des horaires des crèches (7%), un développement du travail à domicile (7%), voire plus d'informations sur les prestations UNIL pour les parents (7%). Les autres propositions appartiennent à des catégories moins citées.

*Table 11 – nouvelles prestations à développer à l'UNIL – personnes vivant avec des enfants mineurs, n = 478*

	citation <sup>20</sup> - %
crèche - augmentation des places	28%
développement activités/camps été/activités sportives/ateliers pour les enfants	21%
autre proposition, non classable dans les autres catégories	21%
accueil enfants pour besoins ponctuels/urgence/dépannage	12%
aménagement/flexibilité /horaires/vacances pour les parents	9%
aide financière/augmentation des allocations pour enfants	8%
crèche - élargissement/flexibilité des horaires	7%
travail à domicile	7%
plus information sur les prestations UNIL pour parents	7%
aménagement/flexibilité pour les étudiants/travaux à rendre/études à temps partiel	6%
congés supplémentaires/plus longs pour parents	6%
ouverture autres crèches (CHUV, Bugnon, Epalinges)	6%
coins/salle/local/espace/terrains pour les enfants et familles	4%
possibilités/encouragement temps partiel	4%
garde urgence/SOS parents - baisse des prix	4%
crèche - ouverture pendant les vacances	4%
crèche - baisse des prix	4%
crèche - autre	4%
mamans de jours/nounous/baby-sitters organisés par UNIL	4%
congé quand les enfants sont malades	4%
congé paternité	3%
ouverture crèche sur le site UNIL	3%
fixer les réunions pendant les heures de garde	3%
facilités/rabais de parking pour les parents	3%
locaux allaitement/de repos	2%
e-learning, cours en vidéo	2%
aide aux devoirs pour les enfants	1%
table à langer	1%
centre de garde temporaire/espace accueil (type IKEA)	1%
	187%

### 2.2.3 Locaux à l'usage des femmes enceintes ou allaitant

Toujours en relation avec les prestations de l'UNIL envers les parents, deux questions portant sur la mise à disposition des femmes travaillant à l'UNIL et vivant avec des enfants d'âge préscolaire d'un endroit pour se reposer durant leur grossesse, respectivement pour allaiter ou tirer leur lait, ont été posées.

Environ les trois quarts des femmes interrogées<sup>21</sup> (76%) disent ne pas avoir eu d'endroit pour se reposer durant leur grossesse ; la proportion baisse environ aux deux tiers (68%) pour celles n'ayant pas disposé d'un endroit pour allaiter ou tirer leur lait. Le

<sup>20</sup> Plusieurs réponses sont possibles, ce qui explique le total supérieur à 100%

<sup>21</sup> En faisant abstraction de la catégorie « pas applicable à ma situation », qui concerne par exemple les femmes ne travaillant pas encore à l'UNIL au moment de leur grossesse ou quand elles allaient. Notons encore que ces proportions sont calculées sur des effectifs restreints (121 et 106).

faible nombre de cas (respectivement 121 et 106) empêche le croisement de cette question avec d'autres paramètres, comme la faculté ou le statut du répondant.

#### 2.2.4 Risques particuliers liés au travail

Un autre point du questionnaire concernait les risques particuliers liés au travail pour les femmes en âge de procréer<sup>22</sup> et susceptibles d'être exposées à des produits chimiques ou dangereux (radioactivité, virus, etc.). Sur les 28% de femmes estimant être exposées à de tels produits, 39% estiment avoir été informées des risques particuliers liés à leur environnement de travail en cas de grossesse et d'allaitement, 18% plutôt informées, 23% plutôt pas informées et 20% pas du tout.

Si la proportion des personnes estimant avoir été informées des risques ne varie pas selon le statut à l'UNIL, elle dépend par contre fortement des facultés ; ainsi, 85% des femmes concernées en faculté de droit, des sciences criminelles ou d'administration publique disent avoir été informées (oui et plutôt), contre 54% en FBM. La proportion est encore nettement plus basse en faculté des géosciences et de l'environnement (26% en GSE), mais avec un effectif restreint (19 cas) qui doit rendre circonspect dans l'interprétation.

### 2.3 Les soins à des personnes âgées, handicapées ou malades

L'enquête, consacrée à la conciliation des sphères de vie, ne voulait pas se cantonner uniquement au domaine de la parentalité. En abordant la problématique des soins bénévoles octroyés à des personnes âgées, handicapées ou malades, elle élargit considérablement la notion du « care », avec tous ses conflits potentiels avec la vie familiale et professionnelle des membres de la communauté universitaire.

10% des répondantes et des répondants déclarent accorder régulièrement de tels soins, qui peuvent prendre différentes formes, comme de la garde, la préparation de repas, une aide à se déplacer ou de la compagnie.

Il s'agit le plus souvent d'un des parents (41%) et/ou d'un autre membre de la famille (55%), plus rarement d'une autre personne (22%), ou du partenaire (4%), plusieurs réponses étant possibles.

Le temps dédié à ces soins est très variable ; la moyenne est de 5.2 heures par semaine, avec un écart-type très important (7.0), qui exprime la diversité des situations. Pour 41% des cas, le temps dédié est jusqu'à deux heures par semaine, pour 44% entre trois et huit heures hebdomadaires, mais la tâche devient plus lourde pour les 15% y dédiant plus de 8 heures, soit environ une journée de travail hebdomadaire.

L'octroi de tels soins est clairement lié à l'âge (20% pour les 45-54 ans et 30% pour les 55 ans et plus, contre 8% à 11% pour les plus jeunes). Si l'on s'intéresse au temps dédié, on retrouve un fort impact de l'âge; 48% des moins de 25 ans consacrent 3 heures et plus par semaine à ces soins, proportion passant à 68% pour les 45 à 54 ans et 76% pour les 55 ans et plus. Le sexe n'a pas d'impact sur ces soins de care.

### 2.4 Conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études

Nous traiterons dans ce chapitre de la conciliation entre vie privée et professionnelles/études sous ses différents aspects. En premier lieu, nous examinerons les mesures à disposition du personnel, qui sont largement susceptibles de faciliter, ou non, cette conciliation. Dans un second temps, nous parlerons de la situation professionnelle et des taux d'activité des personnes ayant pris part au questionnaire ainsi que de ceux de leur conjointe ou conjoint, autres facteurs d'importance dans l'équilibre parfois

---

<sup>22</sup> Les questions ont été posées aux femmes de moins de 50 ans, travaillant dans un laboratoire ou rattachées à la FBM, la faculté de droit ou de GSE.

difficile à trouver entre vie privée et professionnelle/études. Le partage des tâches à l'intérieur des ménages sera aussi abordé, dans cette même perspective.

En dernier lieu, nous présenterons différentes mesures subjectives de la conciliation entre vie privée et professionnelle/études, et tâcherons de mettre en évidence l'impact de la situation familiale et parentale, ainsi que des mesures accordées au personnel de l'UNIL sur celles-ci.

#### 2.4.1 Mesures à disposition et facilités accordées aux employés

Plusieurs questions portaient sur les mesures concernant les personnes vivant avec des enfants jusqu'à 17 ans et travaillant à l'UNIL, ainsi que leur utilité pour leurs bénéficiaires et leur utilité présumée pour les autres, donnée sur une échelle allant de 0 (pas du tout utile) à 10 (extrêmement utile).

*Table 12 – mesures à disposition des employés de l'UNIL vivant avec des enfants mineurs, n = 604 à 674*

	bénéficie ou en a bénéficié - %	utilité, si en a bénéficié - moyenne <sup>23</sup>	utilité, si en a bénéficié - n	utilité présumée, si n'en a pas bénéficié - moyenne <sup>24</sup>	utilité présumée, si n'en a pas bénéficié - n
flexibilité des horaires de travail	76%	9.3	506	7.5	162
travail à domicile	49%	9.1	314	6.8	313

On retient de la table 12 que la flexibilité des horaires de travail est largement répandue à l'UNIL (76% en bénéficie ou ont en bénéficié) et que le travail à domicile concerne environ la moitié (49%) des parents interrogés. Les deux mesures ont été considérées comme très utiles pour concilier vie familiale et professionnelle (9.3 pour la flexibilité des horaires, 9.1 pour le travail à domicile).

L'utilité présumée, pour les personnes n'en ayant pas bénéficié, est toutefois jugée moins importante (7.5 pour la flexibilité des horaires de travail, 6.8 pour le travail à domicile), ce qui peut relever d'une sous-évaluation des bienfaits de ces mesures pour la conciliation, ou alors d'un type d'organisation personnelle qui permet de s'en passer.

On note d'importantes différences quant au profil des personnes bénéficiant ou ayant bénéficié de ces mesures. Ainsi, les assistantes et assistants sont 91% à suivre des horaires flexibles, contre 65% des professeures et professeurs/MER, les autres catégories d'employés se situant autour de la moyenne.

Pour le travail à domicile, les assistantes et assistants arrivent encore en tête (82%), suivis des professeures et des professeurs (68%), contre 27% du PAT. Les différences entre facultés sont ici conséquentes, avec une diffusion bien plus importante en Lettres (70%), SSP (65%) et Droit (61%), qu'en HEC (46%) ou en FBM (32%), la Direction et les services centraux de l'UNIL se situant de manière intermédiaire (43%).

Quant au sexe, il n'est pas lié au fait de pouvoir bénéficier du travail à domicile, alors que les femmes ont une légère propension à plus bénéficier de la flexibilité des horaires de travail (79% contre 71%).

#### 2.4.2 Situation professionnelle et taux d'activité

N'ayant pas pour but de dresser une statistique exhaustive des employés de l'UNIL, qui serait plus précise si calculée sur la base des registres du personnel, nous nous concentrons ici sur la situation professionnelle des parents, et notamment sur leur taux

<sup>23</sup> Moyenne calculée sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « pas du tout utile » et 10 « extrêmement utile ».

<sup>24</sup> Même échelle qu'auparavant.

d'activité<sup>25</sup>, que nous mettrons dans un chapitre subséquent en relation avec les difficultés à concilier vie privée et vie professionnelle/études. Dans un second lieu, nous examinons la question du choix du temps de travail, et des souhaits quant à celui-ci : les employés souhaiteraient-ils l'augmenter, le diminuer ou le laisser inchangé ?

Intéressons-nous tout d'abord au taux d'activité des employés de l'UNIL selon le type d'enfants à charge. La table 13 présente les différences pour les personnes interrogées selon qu'elles ont ou non des enfants. Tout d'abord, nous confirmons le fait que les femmes travaillent en général nettement plus souvent à temps partiel que les hommes, qu'elles aient des enfants ou non (45% contre 20% de taux entre 50% et 89%), ce qui est aussi le cas dans la population active suisse en général.

En second lieu, on relève que chez les femmes, le fait d'avoir des enfants augmente nettement la probabilité de travail à temps partiel (61% contre 36% de taux entre 50% et 89%), et ceci quelle que soit la classe d'âge des enfants. Les tests statistiques montrent d'ailleurs que ce dernier paramètre n'a pas d'influence.

La logique est inversée chez les hommes, qui ont tendance à légèrement plus travailler à temps plein quand ils ont des enfants (78%), que quand ils n'en ont pas (70%).

*Table 13 – taux d'activité et enfants à charge, pour le personnel employé de l'UNIL, n = 1034 femmes et 726 hommes*

taux d'activité	moins de 50%	50-89%	90-100%	total
femmes employées UNIL	7%	45%	48%	100%
sans enfants	7%	36%	57%	100%
avec enfants	7%	61%	32%	100%
hommes employés UNIL	7%	20%	73%	100%
sans enfants	6%	24%	70%	100%
avec enfants	8%	14%	78%	100%

Concernant le corps étudiant, le nombre de parents est trop restreint pour montrer de telles différences, détaillées pour les femmes et hommes de surcroît. De plus, l'indicateur à disposition, une estimation du taux d'activité total sur la base du cumul du temps d'étude et de travail, est relativement peu précis, ce qui peut expliquer l'absence d'écarts.

#### **2.4.2.1 Choix du taux d'activité**

En regard de leur taux d'activité à l'UNIL, 46% des personnes employées indiquent l'avoir choisi, 54% déclarent se l'être vu imposer. Ceci n'implique pas forcément un désagrément, 57% des répondantes et répondants n'ayant pas eu ce choix déclarant souhaiter garder leur taux inchangé, 19% le diminuer et 24% l'augmenter.

La distribution du choix du taux de travail varie beaucoup selon l'âge, quelque peu selon les facultés, le statut à l'UNIL et très légèrement selon le sexe, mais pas selon le taux d'activité. Le choix du taux d'activité augmente clairement avec l'âge, passant de 67% de non-choix pour les moins de 25 ans et 68% pour les 25 à 34 ans, à 52% pour les 35-44 ans, 40% pour les 45-54 ans, et seulement 30% pour les 55 ans et plus. Comme corolaire, les assistantes et assistants sont les plus nombreux (76%) à relever ce manque de choix, suivis par les chargées et chargés de cours/MA/post-docs (62%),

<sup>25</sup> Il a été demandé aux étudiants d'évaluer leur taux d'activité total, en cumulant le temps d'étude, de préparation des cours et d'éventuels emplois à côté.

contre 49% chez les professeures et professeurs et 39% pour le PAT. Concernant les facultés, en Lettres, 68% des personnes employées disent ne pas avoir eu le choix, contre 60% en SSP, 54% en Droit, 52% en FBM et 39% en Direction et dans les services centraux de l'UNIL.

C'est aussi le cas de 52% des femmes n'ayant pas choisi leur taux d'activité, contre 58% des hommes.

On peut encore ajouter que les parents d'enfants mineurs ont généralement eu plus souvent le choix de leur taux (46% de non-choix, contre 60%), mais ceci est intrinsèquement lié à l'âge des répondantes et des répondants, fortement discriminant ici.

Concernant le souhait de changer de taux pour les celles et ceux ne l'ayant pas choisi, on enregistre aussi des différences ; ainsi, les personnes ayant des taux partiels sont plus enclines à désirer une augmentation de celui-ci (60% des employés à moins de 50%, 49% de ceux entre 50% et 89%), de même que les chargées et chargés de cours/MA/post-docs (44%) et les femmes (27%, contre 21% des hommes). A l'inverse, les individus travaillant à temps plein (90% et plus) sont plus nombreux à souhaiter une diminution (26%) ou le statu quo (68%), tout comme ceux employés par la Direction et les services centraux de l'UNIL (respectivement 27% et 68%). En relation avec la situation familiale, on relève que les parents souhaiteraient plus souvent diminuer leur taux (26% contre 15% pour les non-parents), a fortiori les parents d'enfants en âge préscolaire (33%), le fait d'avoir des enfants des autres classes d'âge (scolarisé jusqu'à 12 ans, et de 13 à 17 ans) n'ayant pas d'impact significatif. Comme corolaire, les personnes en couple avec enfants (25%), ou les responsables de famille monoparentale (38%<sup>26</sup>) désireraient plus souvent diminuer leur taux que les personnes seules (13%) ou en couple sans enfants (17%).

### 2.4.3 Situation professionnelle du conjoint

La situation professionnelle de la conjointe ou du conjoint, de même que la flexibilité accordée par son employeur, peuvent aussi largement influencer la conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études des membres de la communauté universitaire. Une bonne partie (55%) des partenaires des employés de l'UNIL vivant en couple avec des enfants mineurs travaillent à temps plein, 28% à temps partiel entre 50% et 89%, 6% à moins de 50%, le reste étant en formation ou au foyer.

La table 14 compare la flexibilité dont jouissent les employées et les employés de l'UNIL ayant des enfants mineurs avec celle des partenaires actifs professionnellement des parents interrogés ; elle montre que l'UNIL est globalement un employeur nettement plus souple que ceux des partenaires, sur tous les aspects abordés.

*Table 14 – flexibilité pour les employés de l'UNIL et les conjoints actifs professionnellement, personnes vivant avec des enfants mineurs, n = 673 à 680*

		oui, sans autre	oui, après négociation	non	total
employé-e-s UNIL	décider quand arriver et partir du travail	69%	21%	10%	100%
	travailler à domicile au moins un jour par semaine	42%	19%	39%	100%
	absence en cas d'imprévu, de maladie des enfants	63%	33%	4%	100%
conjoint-e-s des répon- dant-e-s	décider quand arriver et partir du travail	31%	30%	39%	100%
	travailler à domicile au moins un jour par semaine	22%	17%	61%	100%
	absence en cas d'imprévu, de maladie des enfants	28%	52%	20%	100%

<sup>26</sup> L'effectif restreint (17 cas) doit inciter à la prudence dans l'interprétation.

Ainsi, 31% des conjointes et des conjoints actifs peuvent décider sans autre quand arriver et partir du travail, contre 69% du personnel universitaire, 22% contre 42% peuvent travailler sans autre à domicile au moins un jour par semaine, et 28% contre 63% peuvent sans autorisation s'absenter en cas d'imprévu ou de maladie des enfants. Les contrastes sont tout aussi forts pour les personnes n'ayant aucune flexibilité sur ces différents aspects.

On ne relève pas beaucoup de différences dans la flexibilité accordée aux personnes travaillant à l'UNIL ainsi qu'à leurs partenaires selon le sexe ; tout au plus, les hommes employés à l'UNIL ont plus souvent la possibilité de travailler à domicile au moins un jour par semaine (50% sans autre, contre 36% des femmes), tandis que les femmes voient plus de flexibilité dans les heures d'arrivée et de départ du travail de leur partenaire (36% sans autre, contre 22%).

#### 2.4.4 Le partage des tâches à l'intérieur des ménages

Finalement, le partage des tâches à l'intérieur des ménages est aussi un élément potentiel important de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études. Une série de questions portaient sur la répartition de différentes tâches, touchant pour les trois premières seulement les répondantes et les répondants vivant en couple avec enfants mineurs, pour les autres toutes les personnes vivant en couple.

La table 15 présente les résultats séparément pour les femmes et les hommes ; il s'avère que, comme dans les enquêtes menées auprès de la population générale, ces tâches sont très genrées.

*Table 15 – partage des tâches à l'intérieur des ménages, personnes vivant en couple - % se sommant à 100% en ligne, n = 529 à 3245*

	répondant	surtout le répondant	surtout le partenaire	en général à égalité	autre	total
joue avec les enfants et/ou prend part à des activités de loisirs avec eux	femme	38%	5%	52%	5%	100%
	homme	10%	27%	61%	2%	100%
amène les enfants à la garderie/l'école	femme	42%	13%	36%	9%	100%
	homme	20%	39%	36%	5%	100%
aide pour les devoirs à domicile	femme	53%	5%	32%	10%	100%
	homme	9%	41%	49%	1%	100%
porte des soins à une personne âgée, handicapée ou malade de la famille, hors enfants	femme	30%	5%	27%	38%	100%
	homme	15%	18%	34%	33%	100%
prépare les repas	femme	38%	10%	31%	21%	100%
	homme	20%	28%	36%	16%	100%
effectue les nettoyages, les rangements	femme	35%	5%	36%	24%	100%
	homme	10%	25%	45%	20%	100%
fait les courses	femme	29%	10%	38%	23%	100%
	homme	18%	21%	44%	17%	100%
fait la lessive, le repassage	femme	43%	6%	27%	24%	100%
	homme	14%	35%	30%	21%	100%
s'occupe de choses techniques (régler le chauffage, faire des réparations, etc.)	femme	10%	37%	19%	34%	100%
	homme	58%	5%	17%	20%	100%
s'occupe des tâches administratives (paiements, etc.)	femme	30%	17%	31%	22%	100%
	homme	38%	15%	33%	14%	100%



Ainsi, ce sont généralement les femmes qui effectuent la plupart des tâches touchant le soin aux enfants, mais aussi à des personnes âgées, handicapées ou malades en dehors du ménage. Même constat pour les travaux ménagers comme la préparation des repas, les nettoyages et rangements, la lessive et le repassage, et pour les courses, dans une moindre mesure. Les travaux techniques sont plutôt le fait des hommes, tandis que les tâches administratives sont plus débattues, les femmes estimant qu'elles leur échoient plus souvent, les hommes défendant la même position.

On note encore une légère tendance des hommes à déclarer que les tâches en question se font de manière plus égalitaire que ne le pensent les femmes.

La perspective peut être résumée en construisant un score global indiquant le nombre de tâches assumées principalement par la personne ayant pris part au questionnaire, par sa partenaire ou son partenaire ou à égalité. Une solution simple<sup>27</sup> consiste à attribuer une valeur de 3 pour chaque tâche assumée surtout par la personne, de 1 quand elle est effectuée à égalité entre les conjoints, et de 0 quand la partenaire ou le partenaire l'assume ou qu'une autre solution a été choisie, puis à cumuler pour chaque personne les valeurs attribuées pour l'ensemble de ces tâches. Dans cette opération, nous considérons donc que chacune des activités mentionnées ci-dessus a la même importance dans le score global, ce qui est naturellement un postulat critiquable, mais simplificateur.

La table 16 présente les scores globaux calculés ainsi pour différents sous-groupes de membres de la communauté UNIL, tous vivant en couple, certains avec des enfants, d'autres non.

*Table 16 – tâches à l'intérieur des ménages, pour plusieurs sous-groupes de personnes vivant en couple – scores globaux, moyenne et n*

	moyenne	n
femmes	13.1	2213
hommes	12.8	1076
étudiantes	11.5	1442
étudiants	11.6	507
employées	16.0	734
employés	13.8	543
femmes sans enfants	11.2	1746
hommes sans enfants	11.3	738
femmes avec enfants	20.8	447
hommes avec enfants	16.2	323
femmes avec enfants d'âge préscolaire	21.0	219
hommes avec enfants d'âge préscolaire	17.3	177
femmes avec enfants scolarisés jusqu'à 12 ans	20.0	230
hommes avec enfants scolarisés jusqu'à 12 ans	14.5	163
femmes avec adolescents	20.5	114
hommes avec adolescents	14.9	72

Elle montre tout d'abord que le partage des tâches ménagères semble, de manière générale, équitable entre femmes et hommes vivant en couple (scores respectifs de

<sup>27</sup> Les résultats sont sensiblement égaux si un autre codage est effectué.

13.1 et 12.8, différence non significative statistiquement), chez les étudiantes et les étudiants (11.5 et 11.6) et les personnes sans enfants (11.2 et 11.3).

Par contre, dès que les couples ont des enfants, l'écart va croissant au fur et à mesure de l'âge des enfants (3.7<sup>28</sup> avec des enfants d'âge préscolaire, 5.5 avec des enfants scolarisés jusqu'à 12 ans, 5.6 des adolescents), les femmes prenant en charge de plus en plus de responsabilités dans les tâches ménagères. Naturellement, ce fait déjà connu dans la littérature scientifique<sup>29</sup> est à mettre en relation avec la baisse du taux de travail chez les femmes ayant des enfants à charge, constatée plus haut dans la table 13.

#### 2.4.5 Les mesures subjectives de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études

Nous avons examiné dans les dernières pages plusieurs paramètres pouvant influencer la plus ou moins facile conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études des membres de la communauté universitaire. Nous présentons plusieurs indicateurs subjectifs de cette conciliation, et dans certains cas des scores seront construits afin de réduire la quantité d'information à disposition et faciliter l'interprétation. Finalement, nous mettrons en relation ces indicateurs de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études, avec les facteurs susceptibles de l'influencer décrits dans les pages précédentes.

##### 2.4.5.1 L'échelle de conciliation de 0 à 10

En premier lieu, une échelle allant de 0 à 10, où 0 signifie « très difficile » et 10 « très facile » a été utilisée afin de mesurer cette conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études. Le score moyen de 5.6 laisse entendre à priori que la situation est généralement plutôt favorable, sans optimisme béat toutefois, avec des situations assez hétérogènes, étant donné l'importance de l'écart-type (2.4). Un examen plus approfondi révèle que 33% des personnes interrogées estiment cette conciliation plutôt difficile (entre 0 et 4), que 14% se positionnent centralement (5), et 54% entre 6 et 10.

La mise en relation des indicateurs de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études avec les caractéristiques des répondantes et des répondants doit permettre ici de mettre en évidence les différences entre les sous-groupes de membres de la communauté UNIL, ainsi que les catégories ayant le plus de difficultés à réussir cet arbitrage.

La table 17 présente les moyennes sur l'échelle générale allant de 0 à 10, où 0 signifie « très difficile » et 10 « très facile », pour différents groupes, avec une indication sur la significativité statistique de la différence entre femmes et hommes de chaque groupe (ns signifiant non significatif).

De manière générale, on constate une petite différence entre femmes et hommes (5.5 contre 5.8), les premières éprouvant moins de facilité pour cette conciliation. Toutefois, une fois le statut à l'UNIL considéré, on peut moduler ce constat. Si les différences persistent chez le corps étudiant (5.3 et 5.7), surtout au niveau du bachelor (5.3 contre 5.8), la différence n'étant pas significative au niveau du master, les différences entre femmes et hommes disparaissent auprès du corps enseignant universitaire. Elles persistent par contre au niveau du PAT (6.4 contre 6.9), et très légèrement pour les personnes avec enfants (5.0 contre 5.3).

---

<sup>28</sup> Soit  $21.0 - 17.3 = 3.7$

<sup>29</sup> Voir par exemple: Henchoz, Caroline and Boris Wernli 2010. « Cycle de vie et travaux ménagers en Suisse ». *Revue Suisse de Sociologie*, 2/10.

*Table 17 – conciliation vie privée et vie professionnelle/études, membres de la communauté UNIL – moyennes sur l'échelle générale de 0 à 10 (0 = « très difficile », 10 = « très facile »), test de significativité statistique<sup>30</sup>, n variable*

	femmes	hommes	différence - significativité
tous les membres de la communauté UNIL	5.5	5.8	***
étudiant-e	5.3	5.7	***
bachelor	5.3	5.8	***
master	5.4	5.7	ns
assistant-e/doctorant-e	5.6	5.9	ns
chargé-e de cours/MA/post-doc	5.1	5.0	ns
professeur-e/MER	5.1	5.0	ns
PAT/autre	6.4	6.9	**
moins de 50%	5.8	6.3	ns
50-89%	6.1	6.0	ns
90-100%	5.7	5.8	ns
avec enfants	5.0	5.3	*
avec enfants d'âge préscolaire	4.7	5.0	ns
avec enfants scolarisés jusqu'à 12 ans	5.0	5.3	ns
avec adolescents	5.4	5.9	ns

Les grands écarts sont plutôt à relever entre les groupes, avec d'un côté le PAT, qui concilie le mieux vie privée et vie professionnelle/études (6.4 pour les femmes, 6.9 pour les hommes), et de l'autre les professeures et professeurs/MER et les personnes assumant une charge de cours/MA/post-docs (respectivement 5.1 et 5.0), qui ferment la marche.

On note aussi quelques différences au niveau des facultés, avec une conciliation difficile pour toutes et tous en FBM (5.3), et nettement plus aisée en GSE (5.9 pour les femmes, 6.1 pour les hommes) ou dans la Direction et les services centraux de l'UNIL (respectivement 6.5 et 7.2). Les autres facultés ne s'écartent guère de la moyenne, généralement avec un petit écart entre les sexes, au détriment des femmes.

Le fait d'avoir des enfants (5.0 et 5.3), tout particulièrement d'âge préscolaire (4.7 et 5.0) péjore aussi la conciliation.

Il en va de même pour les répondantes et les répondants prodiguant des soins à des personnes âgées, handicapées ou malades (5.0 contre 5.7 pour ceux n'apportant pas ce type de care), et ceci d'autant plus que le nombre d'heures hebdomadaires dédiées augmente (5.4 pour ceux consacrant deux heures et moins, 5.0 pour 3 à 8 heures hebdomadaires, 4.0 pour plus de 8 heures).

D'autres paramètres ont aussi une importance dans la conciliation ; la flexibilité des horaires de travail augmente notablement la facilité de conciliation (5.7 contre 5.0) pour les parents. Le travail à domicile semble à priori avoir plutôt un impact négatif (5.2 contre 5.7), mais une fois contrôlée par le type de statut à l'UNIL, le PAT en bénéficiant le moins tout en ayant la plus grande facilité de conciliation, la relation disparaît. Le fait de pouvoir s'absenter en cas d'imprévu ou de maladie des enfants a aussi un effet positif (5.7 pour le personnel le faisant sans autre, 5.3 pour ceux devant négocier, 4.6 pour ceux ne pouvant y avoir recours).

<sup>30</sup> \*\*\* p.<.001, \*\* p.<.01, \* p.<.05, ns non significatif

Par contre, le fait de pouvoir décider quand arriver et quand repartir du travail n'a pas d'impact.

Si la situation professionnelle de la conjointe ou du conjoint n'a pas d'impact pertinent, on relève toutefois un léger impact négatif (corrélation de Pearson de  $-0.10$ ,  $p < .001$ ) du score global de tâches ménagères effectuées sur notre échelle de conciliation. En d'autres termes, les personnes prenant en charge dans leur vie privée le plus de tâches ménagères ont légèrement plus de peine à concilier vie privée et professionnelle/études. Menée séparément pour chaque sexe, l'analyse montre que cet impact négatif est légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes ( $-0.12$ ,  $p < .001$ , respectivement  $-0.07$ ,  $p = .018$ ).

#### 2.4.5.2 La batterie MIDUS

Nous avons aussi intégré dans le questionnaire une version simplifiée d'une batterie de questions portant sur la conciliation entre vie privée et vie professionnelle dénommée MIDUS<sup>31</sup>. Celle-ci, sur la base de 8 items, mesure 4 dimensions, à savoir les enrichissements apportés du travail dans la vie privée, les conflits induits par le travail dans la vie privée, les enrichissements apportés de la vie privée dans le travail, puis finalement les conflits de la vie privée induits au travail. Concrètement, il est demandé aux membres de la communauté UNIL la fréquence à laquelle surviennent certaines situations durant les 12 derniers mois (table 18).

*Table 18 – conciliation vie privée et vie professionnelle/études, membres de la communauté UNIL : items de l'échelle MIDUS – % se sommant à 100% en ligne, moyenne, n>5000*

	jamais	rarement	parfois	la plupart du temps	tout le temps	total
les choses que vous faites au travail/aux études vous aident à faire face à des problèmes personnels et pratiques à la maison	22%	38%	32%	7%	1%	100%
les choses que vous faites au travail/aux études font de vous une personne plus intéressante à la maison	4%	12%	42%	35%	7%	100%
<b>le stress au travail/aux études vous rend irritable à la maison</b>	4%	18%	50%	23%	5%	100%
<b>votre travail/formation vous épuise trop pour faire des choses qui demandent de l'attention à la maison</b>	5%	24%	45%	22%	4%	100%
l'amour et le respect reçus à la maison vous rendent plus confiant-e au travail/aux études	3%	8%	18%	44%	27%	100%
votre vie familiale/privée vous aide à vous relaxer et à repartir pour une nouvelle journée de travail/d'études	3%	11%	23%	45%	18%	100%
<b>vos inquiétudes et vos problèmes personnels et familiaux vous distraient lorsque vous êtes au travail / aux études.</b>	7%	32%	42%	16%	3%	100%
<b>le stress à la maison vous rend irritable au travail/aux études</b>	21%	43%	28%	7%	1%	100%

<sup>31</sup> National Survey of Midlife Development in the United States. Celle-ci est par exemple utilisée dans Grzywacz Joseph & Nadine Marks 2000. « Reconceptualizing the work-family interface : an ecological perspective on the correlates of positive and negative spillover between work and family », Journal of Occupational Health Psychology, 5(1): 111-126.

Les items sont présentés par paires dans cet ordre dans la table 18 ; ceux ayant un sens inversé, où la fréquence la plus élevée correspond à une charge négative, sont indiqués en gras.

Les chiffres de la table 18 confirment la première impression donnée par l'échelle allant de 0 à 10, à savoir une situation légèrement favorable, penchant globalement du côté positif, mais avec des points négatifs non négligeables sur certains aspects.

On les relève surtout sur la dimension des conflits induits par le travail dans la vie privée. Ainsi, le stress au travail/études rend irritable à la maison une partie des interviewé-e-s (50% de parfois, 23% la plupart du temps, 5% tout le temps). De même, la proportion de personnes se disant trop épuisées pour faire des choses demandant de l'attention à la maison n'est pas négligeable (45% de parfois, 22% la plupart du temps, 4% tout le temps).

Concernant l'enrichissement apporté par le travail/les études à la maison, il est aussi considéré comme modeste, avec 60% des répondantes et des répondants estimant que les choses faites au travail/aux études aident jamais ou rarement à faire face à des problèmes personnels et pratiques à la maison.

De l'autre côté, les apports de la vie familiale/privée au travail sont évalués de manière plus positive, avec une aide importante pour se relaxer et repartir pour une nouvelle journée de travail/d'études (45% la plupart du temps, 18% tout le temps), et une confiance apportée dans le travail/les études (44% la plupart du temps, 27% tout le temps). Les perturbations induites par la vie privée sur la vie professionnelle/les études sont plus contenues, que ce soit pour la distraction ou l'irritabilité induites.

Le calcul de scores<sup>32</sup> sur les 4 dimensions de l'échelle MIDUS confirme et résume ceci dans la table 19, avec une moyenne plus basse que le point central (2.8) sur la dimension de l'enrichissement travail-maison, égale (3.0) pour les conflits travail-maison, un score élevé pour l'enrichissement maison-travail (3.7) et bas pour les conflits maison-travail (2.5). Les écarts-types sont comparativement plus faibles que pour l'échelle de conciliation allant de 0 à 10, en raison du plus faible nombre de catégories et la focalisation sur la catégorie centrale (parfois), ce qui réduit la possibilité de dispersion des réponses.

*Table 19 – conciliation vie privée et vie professionnelle/études, membres de la communauté UNIL : dimensions synthétiques de l'échelle MIDUS – moyennes, n>5000*

	moyenne	écart type
enrichissement travail -> maison	2.8	0.7
conflits travail -> maison	3.0	0.8
enrichissement maison -> travail	3.7	0.9
conflits maison -> travail	2.5	0.8

Le calcul de moyennes sur les quatre dimensions de l'échelle MIDUS ne rend compte que de très petites différences entre les groupes, certainement en raison de la dispersion faible et des forts regroupements sur la catégorie centrale ; seules celles significatives au seuil de 1/1000 sont indiquées dans la table 20. Les cellules vides indiquent donc que les différences entre les sous-groupes ne sont pas statistiquement significatives en utilisant le critère précité.

<sup>32</sup> À cet égard, les catégories sont codées ainsi : jamais=1, rarement=2, parfois=3, la plupart du temps=4, tout le temps=5. Le point central est 3. Pour chaque dimension, la moyenne est calculée sur les deux items retenus. Cette manière de faire peut être critiquée, en raison de l'espacement sémantique potentiellement différent entre les catégories, mais a l'avantage de résumer facilement la situation et de pouvoir donner lieu au calcul de moyennes sur chaque score pour différents sous-groupes.

*Table 20 – conciliation vie privée et vie professionnelle/études, membres de la communauté UNIL – moyennes sur les dimensions MIDUS, relations significatives à  $p < .001$ , n variable*

	enrichissement travail -> maison	conflits travail -> maison	enrichissement maison -> travail	conflits maison -> travail
tous les membres de la communauté UNIL	2.8	3.0	3.7	2.5
femmes		3.1	3.8	2.6
hommes		2.8	3.7	2.4
étudiant-e	2.8	3.1	3.7	2.6
assistant-e/doctorant-e	2.8	3.0	3.8	2.6
chargé-e de cours/MA/post-doc	2.7	3.0	3.8	2.3
professeur-e/MER	2.7	3.0	3.8	2.2
PAT/autre	2.6	2.8	3.8	2.3
moins de 50%		2.7		
50-89%		2.9		
90-100%		2.9		
avec enfants	2.7		3.8	2.4
avec enfants d'âge préscolaire	2.6		3.9	
avec enfants scolarisés jusqu'à 12 ans				2.4
avec adolescents		2.8		

On voit une interaction légèrement plus grande entre vie privée et vie professionnelle/études pour les femmes, qui va d'ailleurs dans les deux sens ; si les aspects négatifs de la vie professionnelle ou estudiantine ont plus d'impact sur leur vie privée, c'est aussi le cas pour les conflits entre famille et travail, mais encore pour l'enrichissement apporté au travail par leur vie privée. En d'autres termes, les deux aspects semblent légèrement plus perméables chez elles.

Le PAT est généralement moins affecté par ces interférences négatives.

De son côté, la parentalité n'a pas d'impact négatif net sur la conciliation ; si elle modère très légèrement l'enrichissement apporté par le travail à la maison, elle semble diminuer un peu les conflits apportés de la maison au travail, et enrichit les activités professionnelles par l'apport familial.

Les soins portés à des personnes âgées, handicapées ou malades ne montrent pas d'impact sur les différentes dimensions de l'échelle MIDUS :

Concernant les conditions de travail ainsi que les flexibilités accordées, on relève juste un léger impact positif du fait de pouvoir travailler à domicile (2.8 contre 2.5) sur l'enrichissement procuré par le travail dans la vie familiale, les autres dimensions n'étant pas touchées.

#### **2.4.5.3 Les impacts de la difficulté de conciliation**

Le questionnaire comprenait aussi des questions traitant des impacts de la difficulté de conciliation vie privée-professionnelle/estudiantine sur la carrière ou les études, respectivement sur le fait d'avoir/de vouloir des enfants.

Les répondantes et les répondants relèvent (table 21) un certain poids de ces difficultés sur la carrière/les études pour 41% d'entre eux (30% de plutôt oui, 11% de oui), alors que sur le fait d'avoir/de vouloir des enfants cette proportion s'élève à 33% (20% de plutôt oui, 13% de oui).

*Table 21 – impacts de la difficulté de conciliation, membres de la communauté UNIL – % se sommant à 100% en ligne, n>5000*

	non	plutôt non	plutôt oui	oui	total
difficulté de conciliation a/a eu un impact sur la carrière/études	23%	36%	30%	11%	100%
difficulté de conciliation a/a eu un impact sur le fait d'avoir/de vouloir des enfants	50%	17%	20%	13%	100%

La table 22 présente les proportions de personnes déclarant un tel impact (oui et plutôt oui) dans différents groupes de la communauté universitaire.

De manière générale, les femmes se sentent plus touchées par les difficultés de la conciliation, dans les deux domaines abordés : 44% contre 35% chez les hommes pour l'impact sur la carrière/les études, 37% contre 27% pour le fait d'avoir/de vouloir des enfants, ce dernier écart étant nettement plus important.

On relève un impact majeur (56%) sur la carrière déclaré par les chargées et les chargés de cours/MA/post-docs, en fait les personnes ayant terminé leurs études universitaires, mais pas encore titularisées sur un poste stable. Le taux d'activité est aussi lié à ce sentiment, les personnes travaillant à temps partiel déclarant avoir eu plus de difficultés (49% pour celles travaillant à moins de 50%, 51% les 50-89%) que celles à temps plein (39%).

Finalement, le fait d'avoir des enfants péjore considérablement la situation, avec (59% pour les enfants en général, l'âge des enfants n'étant pas pertinent).

*Table 22 – impacts de la difficulté de conciliation, membres de la communauté UNIL – % de oui, n variable*

	impact sur la carrière/les études - % de oui (plutôt oui et oui)	impact sur le fait d'avoir/de vouloir des enfants - % de oui (plutôt oui et oui)
tous les membres de la communauté UNIL	41%	33%
femmes	44%	37%
hommes	35%	27%
étudiant-e	39%	31%
assistant-e/doctorant-e	44%	47%
chargé-e de cours/MA/post-doc	56%	55%
professeur-e/MER	43%	31%
PAT/autre	41%	25%
moins de 50%	49%	31%
50-89%	51%	36%
90-100%	39%	38%
sans enfants	37%	34%
avec enfants	59%	28%
avec enfants d'âge préscolaire	61%	33%
avec enfants scolarisés jusqu'à 12 ans	58%	25%
avec adolescents	58%	16%

Des analyses complémentaires montrent que certains sous-groupes de femmes, comme celles ayant des enfants (67%), celles entre 35 et 44 ans (63%) ou les char-

gées de cours/MA/post-docs (62%), voire les professeures/MER (57%) déclarent un impact très fort de ces difficultés de conciliation sur leur carrière.

Quant à l'impact sur le fait d'avoir/de vouloir des enfants, il est considérablement plus fort auprès du personnel universitaire non stabilisé (47% chez les doctorantes et doctorants, 55% chez les personnes occupant une charge de cours/MA/post-docs), s'établit autour de la moyenne pour les étudiantes et étudiants et le corps professoral/MER (31%), tandis que le PAT déclare l'impact le plus faible (25%). La carrière universitaire semble donc avoir un impact important sur la parentalité ou la volonté de parentalité.

Le fait d'avoir des enfants a un impact paradoxalement positif (28%), ou neutre pour les parents d'enfants en âge préscolaire. Ceci peut signifier qu'une partie des difficultés de conciliation sont plus ressenties par les candidates et candidats à la parentalité que réelles. D'autre part, on note encore que l'impact déclaré est de plus en plus faible au fur et à mesure de l'avancement en âge des enfants, ce qui illustre aussi les difficultés plus grandes dans la conciliation pour les parents de jeunes enfants.

Là encore, certains sous-groupes de femmes montrent un impact relativement fort de ces difficultés de conciliation sur le fait d'avoir/de vouloir des enfants, comme les chargées de cours/MA/post-docs (59%), mais aussi les assistantes/doctorantes (54%), celles entre 25 et 34 ans (53%), et dans une moindre mesure celles vivant avec des enfants d'âge préscolaire (39%).

Concernant les facultés, si les différences sont restreintes concernant l'impact sur la carrière, elles augmentent passablement quant à l'influence sur la parentalité, avec des variations allant de 26% en HEC à 40% en FBM, voire 43%<sup>33</sup> en théologie et sciences des religions, la Direction et les services centraux de l'UNIL s'établissant au niveau le plus bas (24%). Les autres facultés ne diffèrent pas sensiblement de la moyenne.

#### **2.4.5.4 Le soutien de l'UNIL**

Une question complémentaire portait sur le soutien de l'UNIL pour la conciliation de la vie privée/familiale et professionnelle/études ; elle montre un soutien ressenti comme plutôt faible, avec 27% de non, 37% de plutôt non, 31% de plutôt oui et 5% de oui. En résumé, 64% des membres de la communauté universitaire déclarent n'être plutôt pas soutenus par l'UNIL dans cette conciliation, contre 36% d'avis positifs.

S'il n'y a pas de différence entre femmes et hommes (table 23), on note qu'une partie du personnel universitaire, comme le PAT (57%) ou les doctorantes et doctorants (44%), se sent bien plus soutenue que le corps étudiantin (30%). Les professeures et professeurs/MER (33%) ainsi que les chargées et chargés de cours/MA/post-doc (38%) ne se distinguent pas de la moyenne (36%).

En lien avec la parentalité, on note un soutien ressenti plus important chez les parents (44%), le faible effectif ne permettant pas d'interpréter la différence pour les différentes classes d'âge des enfants. Concernant le soin à des personnes âgées, handicapées ou malades, on n'observe aucune relation.

Des analyses complémentaires montrent que ce soutien ressenti varie encore passablement selon les facultés, allant de 29% en FBM à 39% en Lettres, pour atteindre 63% auprès de la Direction et les services centraux de l'UNIL.

---

<sup>33</sup> L'effectif restreint de 68 personnes doit inciter à la prudence dans l'interprétation.



*Table 23 – soutien de l'UNIL dans la conciliation, membres de la communauté UNIL – % de oui, n variable*

	soutien de l'UNIL dans la conciliation - % de oui (plutôt oui et oui)
tous les membres de la communauté UNIL	36%
femmes	35%
hommes	36%
étudiant-e	30%
assistant-e/doctorant-e	44%
chargé-e de cours/MA/post-doc	38%
professeur-e/MER	33%
PAT/autre	57%
moins de 50%	41%
50-89%	51%
90-100%	44%
avec enfants	44%
avec enfants d'âge préscolaire	42%
avec enfants scolarisés jusqu'à 12 ans	45%
avec adolescents	49%

### 3 Conclusions

L'enquête, menée en ligne à l'aide d'un questionnaire électronique adressé à plus de 18'000 membres de la communauté UNIL, le corps étudiant et le personnel compris, a rencontré un bon succès, avec un taux de réponse de 30%. C'est un pourcentage élevé, étant donné le sujet de la recherche, qui pouvait sembler concerner seulement d'assez loin les étudiantes et étudiants notamment, ou les personnes sans charges familiales.

Dans les lignes qui suivent, une recension des principaux résultats est dressée.

On note tout d'abord que la parentalité concerne une partie relativement faible de la communauté universitaire UNIL dans son ensemble (8% des répondantes et répondants vivent avec des enfants d'âge préscolaire, 14% avec des enfants de 0 à 12 ans), mais qui connaît de très fortes variations selon l'âge et le statut des personnes (32% des 35-44 ans vivent avec un/des enfant(s) d'âge préscolaire, 62% avec un/des enfant(s) de 0 à 12 ans, contre 1% pour les étudiants). On relève aussi que la famille est plutôt de type traditionnel, composée d'un couple et de son/ses enfant(s), relativement rares étant les familles recomposées ou monoparentales.

Concernant la garde des enfants en âge préscolaire, elle fait généralement l'objet de plusieurs solutions régulières conjointes, avec un fort recours au partenaire et à la famille, mais généralement de manière secondaire, les garderies publiques arrivant largement en tête comme solution principale. La satisfaction des solutions utilisées en priorité est généralement bonne (7.2 sur une échelle allant de 0 à 10), avec toutefois d'importantes variations, les garderies de l'UNIL et de l'EPFL, voire celles publiques, étant très bien notées (8.5 et 7.8), les privées arrivant loin derrière (5.7).

Pour les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans, les solutions régulières sont aussi généralement multiples, avec une forte prédominance de l'accueil parascolaire, mais aussi du partenaire. La satisfaction est aussi généralement bonne (7.2).

En cas de maladie ou d'imprévu, les arrangements sont très souvent non institutionnels, avec les parents ou un autre membre de la famille assumant la garde de l'enfant, ce qui engendre une satisfaction plus basse (6.4) des solutions utilisées, avec souvent des problèmes de disponibilité, de rapidité de réponse ou d'adéquation aux besoins.

Pour les vacances scolaires ou la fermeture des crèches, les parents et le cercle familial sont aussi largement mobilisés, avec toutefois une satisfaction générale plus élevée (7.0), certainement en raison de la prévisibilité de ces périodes.

Concernant la garde des enfants, on note encore le problème causé par le prix de celle-ci, qui est considéré par 45% des personnes concernées comme trop élevé ; il est surtout lié aux enfants d'âge préscolaire, et très accru pour les garderies privées et publiques.

L'UNIL offre un nombre important de prestations en matière d'accueil de l'enfance et d'aide aux parents ; on relève que celles-ci, à part les offres phares comme la garderie de l'UNIL et de l'EPFL, sont relativement peu connues des personnes concernées. En outre, une proportion non négligeable des parents auraient aimé utiliser certaines de ces prestations (notamment la garderie et la semaine d'activité estivale), sans avoir pu le faire.

Outre les enfants, 10% des membres de la communauté universitaire aident régulièrement et bénévolement des personnes âgées, malades ou handicapées, le plus souvent à des membres de leur famille. On note que cette contribution augmente notablement avec l'âge.

Au niveau de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études, les indicateurs subjectifs utilisés montrent que la situation est globalement légèrement positive, sans optimisme prononcé toutefois (5.6 sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 signifie

« très difficile » et 10 « très facile »), avec un tiers de répondantes et des répondants éprouvant une situation plutôt difficile. Une batterie de questions plus spécifiques (MIDUS) confirme cette conciliation globalement moyenne à favorable, avec toutefois un impact important du stress et de la fatigue professionnels débordant sur la vie privée/familiale.

On relève des différences parfois importantes entre les sous-groupes constituant la communauté universitaire. La situation est clairement la plus favorable pour le PAT, d'autant plus de sexe masculin, tandis que les parents d'enfants en âge préscolaire, mais aussi les personnes s'occupant de proches âgés, malades ou handicapés, connaissent les difficultés les plus grandes.

Les difficultés de conciliation entre vie privée ont aussi passablement d'impact sur la carrière/les études et le fait d'avoir/de vouloir des enfants. Outre le personnel académique non titularisé (chargées et chargés de cours/MA/post-docs), ce sont surtout les femmes avec enfants, et celles entre 35 et 44 ans qui ressentent le plus fortement l'influence de ces difficultés de conciliation sur leur carrière. L'impact sur la parentalité est lui à son paroxysme auprès du personnel académique non titularisé (chargées et chargés de cours/MA/post-docs), voire les doctorantes et doctorants, de surcroît de sexe féminin, tandis que le PAT ne le ressent que très faiblement.

Concernant le soutien de l'UNIL pour cette conciliation entre vie privée et professionnelle ou estudiantine, il est généralement ressenti comme plutôt faible (64% s'estimant pas ou plutôt pas soutenus). Le PAT et les parents ressentent toutefois un meilleur soutien que le reste de la communauté universitaire.

On peut encore relever des différences entre les facultés de l'UNIL, avec une difficulté de conciliation plus forte en FBM, qui cumule plusieurs difficultés pour ses membres. Parmi celles-ci on dénote une conciliation entre vie privée et vie professionnelle/études plus faible, un plus faible soutien ressenti de l'UNIL pour cette conciliation, un impact fort des difficultés de conciliation sur la parentalité, un plus faible niveau d'information sur les risques spécifiques liés au travail, des prestations de l'UNIL en matière d'accueil de l'enfance et d'aide aux parents moins connues qu'ailleurs par les personnes concernées, et des possibilités réduites de travail à domicile. A l'autre extrême, on trouve la Direction et les services centraux de l'UNIL, où le profil différent du personnel (PAT), mais aussi sans doute la proximité avec le cœur névralgique de l'UNIL, font que la conciliation entre vie privée et vie professionnelle est la plus aisée, que le soutien perçu de l'UNIL à cette conciliation est le plus élevé et que les prestations de l'UNIL pour les parents et enfants sont les mieux connues.